



Plessis Gallu, Ce petit château à l'histoire discrète dès le XIV^{ème} (14^{ème}) siècle est resté dans l'ombre de son grand voisin le château d'Azay le Rideau.

Plessis : nom masculin apparu vers 1120.

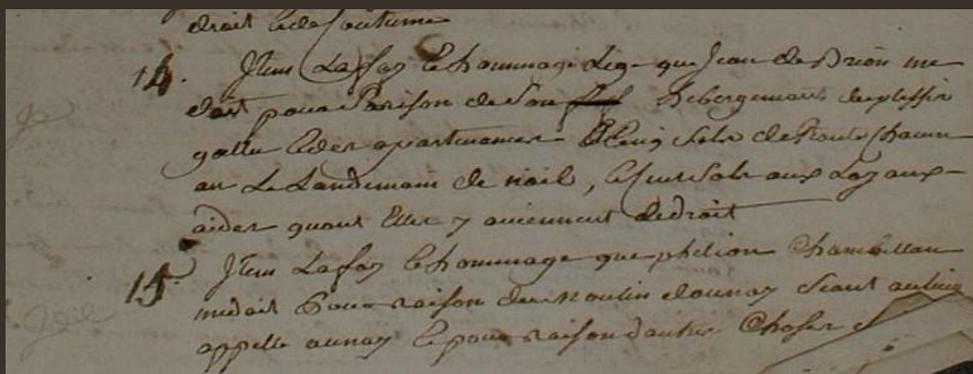
D'abord **lieu fortifié entouré de palissades**, une forteresse protégée par une clôture formée d'arbres attachés les uns aux autres (FEW, IX, 54b) ; au XII^{ème} siècle, haie tressée serrée pendant l'hiver qui se transforme en ellipse bocagère à la frondaison du printemps. Ce mot est le plus souvent traduit en **latin médiéval** par **PLESICIUM, PLESSEIUM, PLESSETUM ou PLEXETUM**. La variante courte provient plutôt de **PLESSETUM** et la variante longue de l'ancien français. L'habitude de **protéger ainsi l'espace privé** doit remonter à la 1^{re} civilisation agraire : à partir de 650, les lois et coutumes l'attestent abondamment. À l'origine, le plessis se situe plutôt **en zone boisée** ; en lisière de massifs boisés, ce sont de véritables hameaux. Plus l'homme eut de bois à sa disposition, plus il lui fut aisé d'établir et d'entretenir un plessis ; encore lui fallait-il en avoir le droit ou le prendre. Le lieu-dit Le Plessis peut donc être **polynucléaire** : il comprend une ou plusieurs maisons, et peut former un hameau, voire un village.

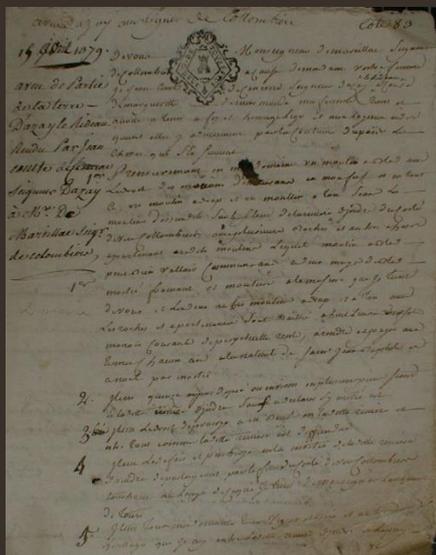
Le mot **plessis** signifiait un endroit fermé de tous côtés par des haies formées de branches entrelacées. A ce mot on ajoutait un autre, pour le différencier des autres plessis. Celui d'Azay était le Plessis-Gallu. Était-ce le nom du propriétaire avant 1379 ? Rien ne l'indique.

Cependant c'était une maison de fief. Il reste à Azay un endroit appelé aujourd'hui **La Galvère**, mais qui était nommé "**La Galluère**" jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Ce clos de vigne acheté par Gilles Berthelot seigneur d'Azay, relevait du Plessis-Gallu.

Au XIX^{ème} siècle on perd aussi le mot Gallu. Il est ressorti récemment grâce aux derniers propriétaires depuis 2016.

En droit féodal l'« **aveu** » ainsi que « **la foy et hommage** » sont des déclarations écrites que doit fournir le **vassal** à son **suzerain**. Il doit également déclarer les redevances annuelles qu'il reçoit de ses propres vassaux. Il semble bien qu'au XIV^{ème} siècle une partie de la terre d'Azay « relevait » de Villandry. Jean de Brion **seigneur du Plessis-Gallu en 1379** est un vassal du Comte Jean de Sancerre





Copie du 19^{ème} siècle de l'aveu de 1379 de Jean de Sancerre seigneur d'Azay le Rideau à Monsieur de Marillac seigneur de Collombiers (Villandry). (EXTRAIT DE L'AVEU DE PARTIE DE LA TERRE D'AZAY-LE-RIDEAU, RENDU PAR JEAN COMTE DE SANCERRE, SR D'AZAY-LE-RIDEAU A M. DE MARSILLAC SR DE COLOMBIERS - ADIL E1076)

Au XIII^{ème} siècle, les châteaux forts deviennent d'imposantes forteresses, avec des courtines épaisses protégées par des tours construites à chaque angle, tel au XIV^{ème} siècle le **château du Plessis Gallu datant de 1379** au Seigneur Jean de Brion pour son hébergement du Plessis Gallu.

À la fin du moyen âge, les archères sont accompagnées de canonnières et de mâchicoulis, meurtrières, pour faciliter la **défense du château**, présentes sur le mur de rempart du Plessis Gallu et particulièrement à une de ses entrées, chemin du Plessis.

Une étude architecturale du Domaine et du château, en cours, révèle l'existence d'une **origine médiévale** de par les 4 tours du château, ainsi que prolongement du rempart du mur d'enceinte, et d'un reste visible de fondation d'une tour.

À l'entrée du site, le long du chemin du Plessis, on y distingue les traces de plusieurs marches d'un ancien escalier menant au chemin de ronde et au vestige d'une tour, le long du rempart. Chemin de ronde aujourd'hui remblayé et dépourvu de douves et pont-levis. Dès le XIII^{ème} siècle, il faut donc s'approvisionner en pierre. L'endroit où est construit le château est souvent choisi en conséquence, soit près d'une rivière ou d'une route pour faciliter le transport ; soit près d'une carrière quand c'est possible. Aujourd'hui encore, le domaine du Plessis Gallu possède encore de **profondes carrières non utilisées**.

Après Jean de Brion on trouve un aveu rendu en **1445** au seigneur d'Azay le Rideau par **Nicolas Desaubuys** à cause de son fief du Plessis-Gallu. Dans le système féodal la terre du Plessis-Gallu relève donc de la terre d'Azay.

En 1607 on voit apparaître **Jean de Genes** écuyer, avocat au parlement, comme seigneur du Plessis-Gallu, lors d'un baptême où son épouse **Anne Maille** est marraine. Jean de Genes et Anne Maille auront six enfants Artus de Genes né en 1612. Le parrain est « haut et puissant seigneur messire Artus de Luzignan dit Saint-Gellays, chevalier des ordres du Roi, seigneur d'Azay ». Naissance d'un deuxième fils, François en 1614, d'un autre enfant prénommé également François en 1618, d'une fille Marie en 1622, d'Anne en 1625 et de Madeleine en 1627

En 1632, **Artus de Genes**, écuyer est sieur du Plessis-Gallu à la suite de son père. Il l'est encore en 1644, mais après cette date on n'a plus de trace des de Genes

En 1663 apparaît lors d'un baptême, **Suzanne Desloges**, femme de Messire **François de la Barre**, écuyer sieur du Plessis-Gallu conseiller du Roi au siège royal de Chinon. François de la Barre meurt à 56 ans en 1680. Son fils **Jean-François de la Barre** hérite du domaine du Plessis Gallu. On le retrouve en 1684 comme son père, conseiller du roi au siège royal de Chinon. Il épouse en 1690 **Renée Jahan**. Il est alors bailli de la châtellenie & prévôté d'Azay. Sa jeune épouse meurt à l'âge de 20 ans, un an plus tard. En 1703 il épouse en deuxièmes noces **Marthe Guétté**. Ils auront trois enfants : Marthe, Suzanne et Henri-François. Jean-François de la Barre meurt en 1707 à 55 ans ; Sa fille aînée **Marthe de la Barre** hérite du domaine. Elle épouse en 1737 **Jean d'Alègre**. Ils auront quatre enfants, Pierre, Anne Françoise Marthe, Antoine Thomas et Marie. Jean d'Alègre meurt en 1746 âgé de 30 ans

Son fils **Thomas-Antoine d'Alègre** devient seigneur du Plessis-Gallu. Il est également seigneur de la Clousière, à Azay le Rideau (*Propriété située après le rond-point la gare sur la gauche*)

le 12 messidor An X (1er juillet 1802) **Thomas d'Alègre** vend à rente viagère pour la somme de 1700 francs par an le domaine du Plessis-Gallu à **Cyr Emery Pigou**. Le nouveau propriétaire du Plessis-Gallu Cyr Emery Pigou, avait épousé en 1787 Marguerite Victoire Dupuy. Une fille Marie Marguerite Victoire Pigou était née de cette union en 1788 puis un garçon Emery Pigou né l'an 2 et décédé l'an 8

Cyr-Emery Pigou est receveur de l'enregistrement. Il est maire d'Azay de 1830 à 1842. Il vit avec son épouse au château du Plessis-Gallu. Elle y décède en 1833

« Le sept octobre 1842...à 9 heures du matin... M. Cyr Emery Pigou maire de cette ville membre du conseil général âgé de 79 ans, demeurant en cette ville, veuf de Marie Marguerite Victoire Dupuy, fils de défunt Cyr Pigou et Louise Ménard est décédé en sa maison du Plessis hier soir à quatre heures » Sa fille **Marie Pauline Pigou** hérite du Plessis-Gallu. Elle épouse en 1846 à Azay le Rideau de **Pierre Gilles Douineau baron de Charentais** (La terre de Charentais est située commune de Saint-Cyr sur Loire). Son fils **Henri Stanislas Cyr Olivier Douineau Baron de Charentais** en hérite à son tour en 1855.

Après le décès de Cyr Emery Pigou en 1842 le château semble avoir été inhabité jusqu'à...la vente du domaine du 10 janvier 1865 pour la somme de 20 000 francs par Henri Stanislas Cyr Olivier Douineau Baron de Charentais & Joséphine Clara Provost Damarchais demeurant ensemble au château de Charentais à Saint-Cyr sur Loire à **Charles Lemaître** notaire et banquier & **Marcelline Mesnard**. Moins de vingt ans plus tard Charles Lemaître ancien notaire, avocat & Marcelline Mesnard qui vivent à Chinon revendent le domaine en 1882 pour la somme 52 000 francs à **Alfred Pettex** & **Victorine Bourgeois** son épouse, qui sont déjà locataires du Plessis-Gallu.

Nouvelle vente en 1904 pour la somme de 42 000 francs par Alfred Pettex à **Alexandre Grasset** & **Mathilde Rémy** demeurant à Villemomble près Paris. Alexandre Ernest Grasset meurt au château du Plessis le 10 juin 1913. Sa veuve Marie Mathilde Rémy et ses héritiers, dont Hector Grasset docteur en médecine demeurant à Rouen, vendent aux enchères publiques le domaine du Plessis. Le 3 janvier 1914 la vente pour la somme de 49 000 francs est adjugée à **Charles Frédéric Albert Sieber** & **Rose Gabrielle Bardin** demeurant Ville d'Avray.

Sa fille **Jeanne Frédérique Madeleine Sieber** & **Pierre Marie Paul Lenoir** son époux, chef de bataillon aéronautique à Paris, revendent le domaine le 14 avril 1924 pour la somme de 200 000 francs, à **Elisa Betty Cahen-Danvers** dite Elizabeth, sans profession demeurant à Neuilly sur Seine divorcée en premières noces du comte Marie Joseph Antoine Jean de Forceville et en deuxièmes noces de Marie Alfred Emile de Denfert Rochereau.



Elizabeth Cahen-d'Anvers est issue d'une famille de riches banquiers juifs, fille du Comte Louis Raphael de Cahen-d'Anvers et de la comtesse Louise née de Morpurgo. Renonçant à la religion juive elle se fait baptiser à l'âge de vingt ans. Elle épouse en 1896 Jean de Forceville dont elle divorce en 1901.

Elle se remarie en 1904 avec Louis Denfert-Rochereau dont elle divorce également. Elle est infirmière durant toutes les hostilités de la guerre de 1914-1918. En 1944 elle est arrêtée et emmenée par les Allemands à Auschwitz où elle meurt le 15 avril 1944 à l'âge de 69 ans. A-t-elle vécu pendant un temps au Plessis ?

On peut le penser. Elle avait un appartement à Neuilly sur Seine, mais en 1939, elle se « réfugie » à Juigné sur Sarthe. C'est là qu'elle est arrêtée en 1944.

Elle avait revendu dès 1938 le domaine du Plessis pour la somme de 180 000 francs à **Marthe Alexandrine Courtois** veuve de Achille Romain Jean Arteau, l'ancienne propriétaire du château d'Azay.

Le collectionneur Charles Ephrussi, propriétaire de la *Gazette des beaux-arts* et proche de la famille Cahen d'Anvers, présente en 1880, **Pierre-Auguste Renoir** dit **Auguste Renoir**, (NE A Limoges Haute-Vienne LE 25 février 1841 ET MORT AU domaine des Collettes A Cagnes-sur-Mer LE 3 décembre 1919, EST L'UN DES PLUS CELEBRES peintres français.) au banquier Louis Cahen d'Anvers. Celui-ci commande à l'artiste le portrait de ses trois filles en commençant par Irène, l'aînée (1872–1963) : ce sera **La Petite Fille au ruban bleu** (1880).



Renoir exécute les portraits des filles Cahen d'Anvers (1881), connu sous le nom « **les demoiselles Cahen d'Anvers** » conservé au musée d'art de São Paulo depuis 1952. Les deux cadettes, Élisabeth la blonde et Alice la rousse, posent ensemble pour le second tableau. Elles sont alors âgées de 6 ans et demi et 5 ans, Alice est en rose et Elizabeth en bleu.

Dès leurs conceptions, cette œuvre « **les demoiselles Cahen d'Anvers** » et un portrait de leur sœur aînée Irène, déplaisent fortement à la famille Cahen d'Anvers. Huile sur toile, 119 x 74 cm (M)

En 1956 Jacqueline Artaud fille de Marthe Alexandrine Courtois, divorcée en premières noces de Constant Edouard Bernard, hérite du domaine du Plessis. Elle le vend en 1957 à l'Entraide Coopérative qui en fait une maison de convalescence jusqu'en 2012.

Après avoir été fermé 4 années, le Château Le Plessis est revendu en 2016 par l'Entraide Coopérative.



Après de nombreux travaux effectués dès 2016, Le château du Plessis Gallu et son domaine sont revalorisés par leurs propriétaires **Sophie et François DUGUET**. La partie intérieure du Hameau du domaine est réhabilitée en plusieurs « *cottages* », meublés de tourisme 5* et Le château Plessis Gallu est restauré dans les règles de l'art, conservant ainsi les vestiges du XVIII^{ème} siècle.

Historique complet du Plessis Gallu à lire sur : <http://www.domaineplessis.net>

SOURCES et Notes : Registres d'État civil, Recensements, Archives d'Azay-le-Rideau, Archives départementales.

Geneviève GUILPAIN pour les recherches approfondies et les archives trouvées pour le Domaine Plessis Gallu."

Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par M. Louis Loizeau de Grandmaison, archiviste.

Archives civiles d'Indre-et-Loire. Série E supplément / Tome I / Arrondissement de Chinon / Cantons d'Azay-le-Rideau et de Bourgueil.